

N° SIRET : 21240179800013	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : COMMUNE DE LA FEUILLADE	Année 2016	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 15/12/2016

Virement de crédit
N° 06

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	14
PRESENTS	12
dont VOTANTS	12

L'an deux mil seize , le quinze décembre, le Conseil Municipal de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à La Mairie de la Feuillade, sous la présidence de Mr EYMARD Serge, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08/12/2016

Etaient PRESENTS : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, BLONDEL Brigitte, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, FEREDY Philippe, Mr BRUGIERE Alain.

Etaient ABSENTS :
Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie.

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **VIREMENT DE CREDITS**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	5 000,00		
Energie - Electricité			60612	2 900,00
Autres matières et fournitures			6068	800,00
Voiries			615231	2 200,00
Honoraires			6226	1 350,00
Rémunération du personnel titulaire	6411	15 000,00		
Autres emplois d'insertion			64168	13 100,00
Cotisations pour assurance du personnel			6455	1 000,00
Indemnités	6531	1 500,00		
Contribut° au fonds de compensat° des charges territoriales (étab. pu	65541	17 000,00		
Autres contributions			65548	17 000,00
Subventions de fonctmt aux ass. & autres personnes de droit privé			6574	150,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		38 500,00		38 500,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 16/12/2016 et de la publication en date du 16/12/2016.

A La Mairie de la Feuillade, le 15/12/2016
Pour extrait conforme,
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161215-67-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2016
Publication : 16/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

